

LA FIRST BANK VOUS DONNE
Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente...

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46
qualite@afriandfirstbank.com www.afriandfirstbank.com

Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



La Société immobilière du Cameroun (SIC), bras séculier de l'État pour la promotion des logements sociaux, ne dispose pas de titres fonciers pour 31,25 % de son patrimoine, évalué à 32,4 milliards de Fcfa. Cette lacune rend ces biens vulnérables à d'éventuels litiges de propriété, car ils échappent aux garanties foncières. Ce constat a été dressé lors de l'assemblée générale de la SIC, tenue le 30 octobre dernier à Yaoundé. P.10

INSÉCURITÉ FONCIÈRE

Plus de 31 % du patrimoine foncier de la SIC est sans titres de propriété

BEAC/BVMAC

Le Cameroun endetté à près de 2000 milliards de Fcfa à septembre 2024

Au 30 septembre 2024, l'encours des titres publics émis par l'État du Cameroun sur le marché des valeurs du Trésor de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) s'élève à 1 953,3 milliards de Fcfa. Ce montant est communiqué par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), gestionnaire de la dette publique. P.3



BUDGET 2025

Les orientations liées à la politique de mobilisation des recettes douanières

Par le biais de sa Circulaire N°001 du 23 octobre 2024, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, fixe les orientations générales de la politique budgétaire, ainsi que les dispositions pratiques pour l'élaboration du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2025. La Rédaction place le curseur sur les grandes lignes de ces prescriptions et sur la politique douanière en 2025. P.7



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Cameroun veut construire des routes moins chères

La préoccupation était au centre d'une réunion hier 4 novembre à Yaoundé, entre le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi et des intervenants de la chaîne. P.10



Orange inaugure un Orange Digital Center Club à l'Université de Ngaoundéré

Mardi 5 novembre 2024, Orange Cameroun procédera à l'inauguration d'un Digital Center Club (ODC), le 3ème du genre, hébergé au sein du campus de l'Université de Ngaoundéré. Cette infrastructure qui participe de l'inclusion numérique, a pour ambition d'accompagner la digitalisation de l'institution académique et permettre aux étudiants d'acquérir des compétences supplémentaires dans le domaine du numérique, en complément du programme universitaire.

Après Yaoundé 2-Soa en 2022 et Buea en début de l'année en cours, Orange Cameroun met le cap sur la partie septentrionale du pays, pour y installer le premier démembrement d'Orange Digital Center dans le Nord plus précisément à Ngaoundéré, dans la région de l'Adamaoua. L'inauguration de cet Orange Digital Center Club dans la région « Château d'eau du Cameroun » marque une nouvelle étape dans l'engagement de l'opérateur à participer auprès du Gouvernement, à relever le défi de la formation des jeunes à travers les métiers porteurs du numérique.

A l'instar de ses prédécesseurs, le Orange Digital Center Club de Ngaoundéré a pour vocation d'être un lieu permettant les échanges d'expériences et d'expertises pour les étudiants à qui il offre une approche simple et inclusive pour encourager l'innovation, l'entrepreneuriat, développer leurs compétences numériques afin de constituer une véritable ajoutée pour le marché du travail. Ce concept se présente comme un centre technologique qui sera

interconnecté avec ses pairs de Yaoundé et Yaoundé 2 pour former et accompagner les étudiants tout au long de leur formation académique. Il est équipé de nombreux postes de travail, d'une connexion Internet, des services de la communauté Orange Pulse dont l'accès à des contenus e-learning des universités partenaires et l'accompagnement des coaches digitaux pour assurer la sensibilisation à l'usage des outils numériques.

Pour Patrick Benon, DG d'Orange Cameroun, « en tant que contributeur majeur de l'inclusion numérique au Cameroun, nous soutenons l'émergence d'un écosystème créatif et solide qui donne aux acteurs du numérique la possibilité d'imaginer des moyens de créer des solutions concrètes aux défis sociétaux et de réaliser leurs projets de vie. Ce nouvel espace dédié aussi bien aux étudiants qu'aux jeunes diplômés reflète l'ambition de contribuer fortement et de manière significative à l'accélération de la transformation numérique du Cameroun, dont le socle reste le milieu universitaire. »

Après l'étape de Ngaoundéré,

Patrick Benon annonce l'ouverture dans les prochaines semaines d'un ODC Club (Orange Digital Center Club) à l'Université de Dschang (région de l'Ouest), conformément à un calendrier qui selon Alain Blaise Batongué, Directeur des Affaires Institutionnelles & Réglementaires, « s'étendra à l'ensemble des universités d'Etat, et s'élargira à des projets plus grands encore ».

Le principe des Orange Digital Center, inauguré au Cameroun en 2021 et auxquels sont rattachés les ODC Club, est de réunir ainsi dans un même espace plusieurs programmes stratégiques : école du code, Fablab Solidaire, Orange Fab et Orange Digital Ventures Africa, le fond d'investissement du Groupe. L'ensemble des programmes dispensés sont gratuits, allant de la formation des jeunes au numérique jusqu'à l'accélération de start-up en passant par l'accompagnement de porteurs de projets et l'investissement dans ces derniers.



Eco-tidien

Tous les Mardis dans vos kiosques



Hebdomadaire Economique et Financière

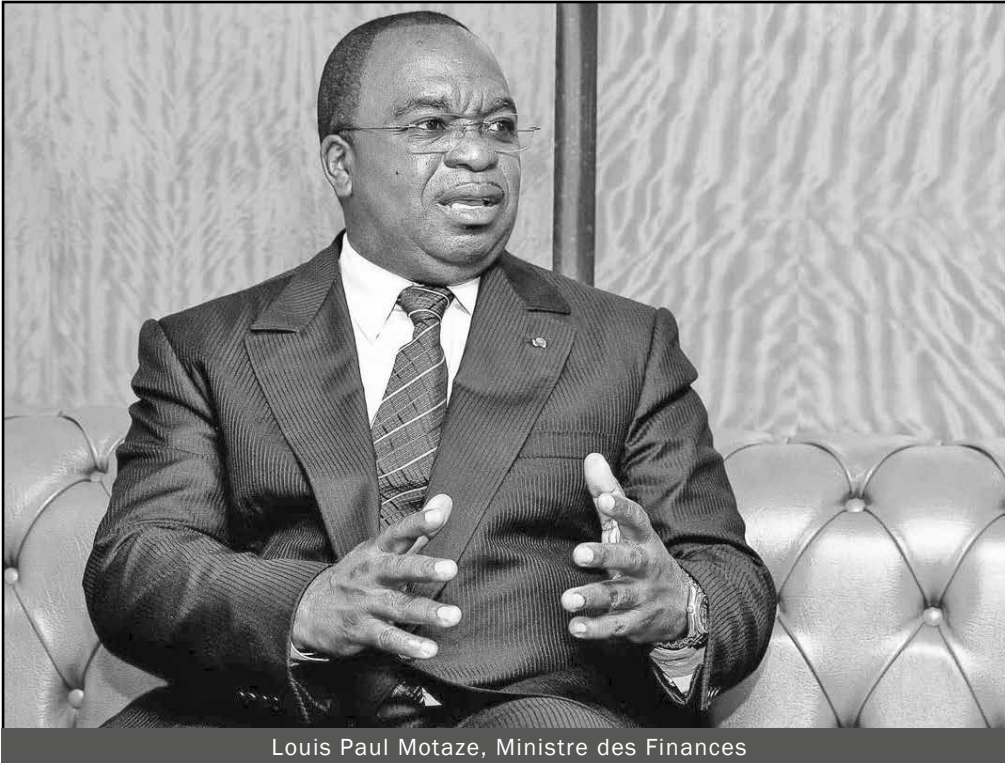
Bien informer pour mieux investir en Afrique

contacts: 696 82 03 94 / 677 23 95 67

BEAC/BVMAC

Le Cameroun endetté à près de 2000 milliards de Fcfa à septembre 2024

Au 30 septembre 2024, l'encours des titres publics émis par l'État du Cameroun sur le marché des valeurs du Trésor de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) s'élève à 1 953,3 milliards de Fcfa. Ce montant est communiqué par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), gestionnaire de la dette publique.



Louis Paul Motaze, Ministre des Finances

Dans sa dernière note de conjoncture, la CAA indique que cette enveloppe est majoritairement constituée d'emprunts contractés par le Cameroun sur le marché monétaire. En effet, sur ce marché qui offre une alternative de financement aux six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), l'encours des emprunts contractés par le Cameroun au 30 septembre 2024 s'établit à 1 541,1 milliards de FCFA. Parmi ces emprunts, 1 076,7 milliards de FCFA sont constitués d'obligations du Trésor assimilables (OTA), des titres de créance dont la maturité varie entre 2 et 10 ans, généralement utilisés pour financer des projets d'infrastructures. À l'inverse, les bons du Trésor assimilables (BTA), représentant un encours de 464,4 milliards de FCFA à fin septembre, servent à lever des fonds pour pallier les tensions de trésorerie ponctuelles des États. Leur maturité n'excède pas un an.

À côté des investisseurs de ce marché, ceux-là la Bvmac, le marché financier unifié des pays de la Cemac, réclament au Cameroun une dette globale de 411,2 milliards de FCFA à fin septembre 2024. Selon les données de la CAA, il s'agit du fruit des deux emprunts obligataires lancés par le pays en 2022 et 2023. Celui de 2022, d'une maturité de 7 ans, rémunéré à un taux d'intérêt de 6,25%, avait permis au Cameroun de mobiliser 235 milliards de FCFA, sur l'enveloppe de 200 milliards de FCFA recherchée. Le 26 mai 2023, le Trésor camerounais a mis en paiement une enveloppe de 14,6 milliards de FCFA, pour le remboursement de la première tranche de cet emprunt.

L'appel public à l'épargne de 2023, le 7^e de l'histoire des finances publiques au Cameroun, avait permis de lever 176,7 milliards de FCFA, sur une enveloppe de 150 milliards de FCFA recherchée. Pour se donner les chances de succès sur cette opération effectuée dans un contexte difficile sur le marché des capitaux, marqué notamment par l'envolée des taux d'intérêt, le Cameroun avait opté pour un emprunt obligataire à tranches multiples. Le pays devenait ainsi le pionnier de ce type d'emprunt dans la zone Cemac. Les emprunts à tranches multiples ont la particularité d'offrir de la flexibilité aux investisseurs. Ils leur donnent en effet la possibilité de souscrire pour des longues maturités à des taux d'intérêt plus élevés, ou pour des maturités plus courtes à des taux d'intérêt plus bas.

Selon la CAA, l'encours des titres publics émis par le Cameroun sur le marché sous-régional représente 54% de la dette intérieure du pays. Ces emprunts ne devraient pas avoir du mal à être remboursés, au regard de la solvabilité dont fait montre le Trésor public camerounais sur le marché financier. Ceci depuis son premier appel public à l'épargne en 2010, et depuis ses premières émissions de valeurs du Trésor sur le marché des titres de la BEAC en 2011. En effet, sur ces deux marchés, le Cameroun n'a jusqu'ici jamais enregistré de défaut de paiement depuis bientôt 15 ans. D'où la crédibilité de sa signature, matérialisée par la ruée des investisseurs vers ses titres lors de la plupart de ses opérations de levées de fonds.

André Noir

RESEAU POSTAL

Campost s'attache les services de FindMe pour lancer son système d'adressage numérique

Le 1^{er} novembre 2024, la Cameroon Postal Services (Campost), l'opérateur postal public du Cameroun, et la start-up camerounaise FindMe ont signé un partenariat stratégique à Yaoundé. Cette collaboration vise à optimiser le système d'adressage national, un projet qui devrait améliorer l'efficacité de la Campost et profiter à l'économie camerounaise.



Pour améliorer l'efficacité de la Campost

Après un déploiement réussi au Sénégal, FindMe a été sollicitée par la Campost pour adapter son modèle d'adressage postal innovant aux spécificités du Cameroun. La solution est opérationnelle depuis juillet 2024, apprend-on.

Confrontée à des difficultés opérationnelles et étouffée par la concurrence sur un marché particulièrement dynamique où pas moins de 42 opérateurs sont autorisés à exploiter et commercialiser les produits et services postaux, au milieu d'environ 250 autres qui opèrent dans le noir, la Cameroon Postal Services (Campost) est condamnée à innover pour ne pas disparaître. Le 1^{er} novembre, l'opérateur postal public a annoncé avoir noué un partenariat stratégique avec la start-up camerounaise FindMe, spécialisée dans l'adressage postal numérique et physique, à travers son application mobile « FindMe.house ». Le top management de l'entreprise indique que cette convention marque une nouvelle étape dans le processus de modernisation du service public de la poste en tant que secteur incontournable dans la transformation numérique du Cameroun. FindMe va ainsi aider la Campost à mettre en place un système d'adressage numérique, « un projet ambitieux qui va révolutionner la manière dont les citoyens percevront et utiliseront désormais la boîte postale », souligne Pierre Kaldadak, directeur général de cette entreprise publique.

Qui ajoute qu'à travers cette innovation, la « Campost espère enfin offrir à tous les Camerounais une adresse postale numérique et normalisée ». Il faut dire que jusqu'ici, la création d'une adresse postale était subordonnée à l'existence d'une boîte postale physique. « Grâce la nouvelle technologie, chaque citoyen pourra se procurer une adresse postale même les zones non couvertes par un réseau postal. Ce sera une carte d'identité postale qui permettra de géolocaliser tout bâtiment, qu'il s'agisse d'un domicile, d'un siège social ou d'un

point de vente. Cette innovation présente des avantages multiples, notamment en termes d'amélioration de l'efficacité des opérations postales », explique Campost. En effet, grâce à un système de géolocalisation précise des adresses, FindMe va pouvoir permettre d'optimiser toutes les tournées des facteurs et réduire les durées de livraison, faciliter le commerce électronique, d'autant que l'application permettra aux entreprises d'offrir des services de livraison plus rapides et plus précis.

Il est à noter que Campost soustrait, depuis 2022, des services de messagerie à 18 entreprises privées qui ont vocation à devenir plus efficaces grâce au coup de main de FindMe. « Dans un monde où la digitalisation transforme les habitudes et les transactions, il est indispensable de mettre en place des solutions modernes, précises et conformes aux standards internationaux. Nous apportons une solution innovante, inclusive et durable qui va capitaliser la numérisation », explique Brandon Wanguep, directeur général de cette start-up. L'adressage numérique en cours d'implémentation va venir en appui au système actuel, qui repose sur la présence d'un bureau postal physique. Les deux entreprises partenaires sont convaincues qu'avec les solutions numériques, il sera de plus en plus facile d'acheminer les produits au dernier kilomètre. Une évolution majeure pour le service clients, dans un contexte où « les livreurs perdent environ 40% pour retrouver le lieu de la livraison ».

Pour mémoire, jusque dans un passé récent, le Cameroun ne possédait pas de codes postaux. Le pays en possède depuis un certain temps et ceux-ci sont définis en fonction de chaque commune. Campost est l'opérateur postal public du Cameroun. Il offre des services postaux, bancaires et numériques. Cette entreprise est née en avril 2004, de la fusion de la Société nationale des postes et de la Caisse d'épargne postale.

Omer Kamga

YUP CAMEROUN

Les actionnaires perdent près de 5 milliards de Fcfa après clôture de liquidation

Selon l'avis de clôture de la liquidation de la société YUP Cameroun, révélée par le confidentiel Africa Intelligence, les actionnaires de cette filiale du groupe bancaire Société Générale (SG) dédiée aux paiements par mobile ont perdu environ 4,8 milliards de FCFA, au moment de la cessation d'activité de cette entreprise en 2022. Parmi ces actionnaires, l'on retrouve le banquier Société Générale Cameroun, qui contrôlait plus de 80% de sa filiale, l'État du Cameroun et l'assureur Allianz Cameroun, dont les participations dans le tour de table de YUP Cameroun ne sont pas révélées.



Les actionnaires dans l'impasse après la faillite

L'on se souvient que c'est dans un message adressé à l'ensemble de ses collaborateurs le 1^{er} mars 2022, que Nicolas Pichou, le directeur général de Société Générale Cameroun, avait officiellement annoncé la fin de l'aventure YUP, lancée à partir de 2017 dans sept pays africains par le groupe bancaire Société Générale. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée, du Ghana et de Madagascar.

rembourser les dépôts des clients, à compter du 15 mars 2022. Au sortir d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 29 décembre 2023 à Douala, l'entreprise a été mise en liquidation. Manfred Penda, expert financier assermenté près les cours d'appel du Littoral et de l'Adamaoua, sera désigné liquidateur.

« (...) Malgré tous les efforts consentis par les équipes YUP, dans les sept géographies concernées, dont le Cameroun, pour développer nos parts de marchés et améliorer l'expérience, le service n'a pas réussi à créer un modèle viable et les perspectives de marché ne nous permettent pas d'envisager son maintien », avait annoncé le DG de SG Cameroun.

Après cette sortie du DG de SG Cameroun, YUP s'était donné un délai de trois mois pour

96% DES COMPTES NON UTILISÉS

C'est que, malgré tous les moyens déployés pendant ses cinq années d'activités, pour capter des parts du marché pourtant très dynamique du mobile money au Cameroun et dans les six autres pays sus-mentionnés, l'offre YUP s'est avérée non rentable, selon le propre aveu du groupe Société Générale. Au Cameroun, la difficulté pour YUP à se frayer un chemin sur le marché est certainement liée à la suprématie incontestée des deux principaux opérateurs de mobile du pays sur ce marché, à savoir MTN et Orange. En effet, arrivés sur le marché pratiquement 10 ans avant YUP, grâce à leurs offres Orange Money et MTN Mobile Money, ces opérateurs ont effectué un maillage du territoire, qui laisse aujourd'hui peu de place aux nouveaux arrivants.

Selon le rapport de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) sur les services de paiement dans la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) en 2022, au moment de mettre la clé sous le paillason en mars 2022, YUP Cameroun avait réussi à aguicher 689 071 clients, qui avaient effectivement ouvert des comptes mobile money pour leurs transactions. Ce chiffre apparaît bien résiduel, comparé aux plus de 21 millions de comptes officiellement

recensés dans le pays en 2022. Ce chiffre apparaît bien résiduel, comparé aux plus de 21 millions de comptes officiellement recensés dans le pays en 2022. Mieux, au moment de la cessation de ses activités, révèle le rapport de la BEAC, seulement 22 332 comptes ouverts chez YUP Cameroun étaient actifs, représentant 3,35% du global. Ce qui signifie que 666 739 comptes du réseau YUP Cameroun, soit plus de 96% du total, n'étaient pratiquement pas utilisés, malgré ce qui peut être perçu comme une ruée des clients vers cette offre dès son lancement.

Pendant ce temps, Orange et MTN poursuivent leur chevauchée sur le marché, en revendiquant chacun le leadership. En effet, alors qu'Orange Cameroun revendique 70% de parts de marché du mobile money en 2021, avec 10 millions de comptes dans le pays et plus de 100 000 partenaires commerciaux, MTN affirme faire mieux. « Je crois pouvoir dire, par ailleurs, que nous sommes également passés leader du marché des services financiers mobiles, puisque notre filiale Mobile Money Corporation dispose désormais de la base d'utilisateurs actifs de mobile money la plus large du pays », rétorque Mitwa Ng'ambi, la DG de MTN Cameroun, dans une interview début 2023.

Paul Nkala

INITIATIVE

Le français Lagardère sollicite la Douane pour la gestion des Duty Free dans les aéroports du Cameroun

Le Directeur Général des Douanes, FONGOD Edwin NUVAGA, a accordé une audience jeudi 24 octobre 2024 à une délégation de responsables de Lagardère, relativement au projet d'ouverture des boutiques Duty Free aux aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen.



Offrir des produits internationaux et une mise en avant des marques modernes camerounaises

La présentation de ce projet était intéressante. Il est question de faire des aéroports internationaux de Douala et de Yaoundé-Nsimalen des références continentales. La vision décrite, la contribution de Lagardère s'articule autour des investissements dans les magasins de hautes qualités et durables, ainsi que dans la formation de tous ses employés. Elle tourne aussi autour d'une large gamme de concepts à l'instar du Duty Free, du Travel Essentials et du F&B, adaptables à toutes les plateformes et avec la même qualité de services.

Lagardère entend aussi offrir des produits internationaux incluant toujours les nouveautés et une mise en avant des marques modernes camerounaises. Enfin, Lagardère renforcera la collaboration de ses équipes avec celles des aéroports pour assurer le respect des normes de sécurité dans les magasins. Depuis 160 ans, Lagardère est l'acteur international incontournable du Travel Retail. Il couvre 42 pays et compte plus de 5.000 magasins, 20.000 employés dans 285 aéroports, 700 gares et stations de métro dans le monde. Ses services sont répartis entre le Duty Free, le Travel Essentials et le Food service. Lagardère cumule six années d'expérience

opérationnelle en Afrique. Il opère au Sénégal, au Gabon, en Gambie, en Mauritanie, en Tanzanie et au Bénin.

Plus en détail, le projet de Lagardère prévoit l'ouverture de cinq magasins dans les aéroports internationaux, soit deux à Douala et trois à Yaoundé-Nsimalen. Les touristes et visiteurs auront une gamme variée de produits au choix : les parfums et cosmétiques, les spiritueux et tabacs, les confiseries, les accessoires de voyage et électroniques, les promotions et produits camerounais. L'offre locale permettra de promouvoir le savoir-faire camerounais.

Une partie de chaque boutique, au départ de Douala et de Yaoundé-Nsimalen, sera dédiée à l'offre locale afin que chaque voyageur puisse emmener un souvenir de qualité du Cameroun pour son usage personnel ou pour offrir à un proche. L'offre locale s'adresse à tous les passagers, mais est particulièrement prisée par les touristes qui repartent après leur visite du Cameroun.

Le Directeur Général des Douanes a félicité Lagardère pour le choix porté sur lui pour la gestion des Duty Free des aéroports internationaux, mais aussi pour cet ambitieux projet qui valorise la destination Cameroun et ses richesses. Il a rassuré les partenaires sur l'accompagnement de l'Administration des Douanes dans l'exécution des formalités usuelles. Les conditions de vente, les autorisations requises, les procédures à l'import et à l'export, ainsi que le reprogrammation jusqu'à l'ouverture des boutiques, sont entre sujets abordés. Les accords sont parfaits.

Christian Trésor Adong

STRATEGIE

Afriland First Holding va bientôt démarrer ses activités au Togo

Afriland First Holding (AFH), une société d'investissement, filiale du groupe Afriland First Group, appartenant au magnat Paul Kammogne Fokam, pourrait bientôt lancer ses activités au Togo. Cette information a été confirmée par le milliardaire camerounais lors d'une rencontre avec le président togolais Faure Gnassingbé, vendredi 1er novembre 2024 à Lomé.



Tête à tête entre Paul Fokam Kammogne et le Président togolais Faure Gnassingbé

Cette nouvelle société qui couvrira toute l'Afrique de l'Ouest, se concentrera sur la prise de participations dans des entreprises et projets d'investissement. En plus des prises de participation, la société proposera des services de conseil et d'assistance dans divers domaines, notamment l'administration, le commerce, la comptabilité, la gestion des ressources humaines et la technique.

Afriland First Holding est d'ailleurs déjà enregistrée au Centre de formalité des entreprises (CFE) depuis septembre 2022, avec un capital de 100 millions de FCFA. Elle sera la première filiale du groupe Afriland First Group dédiée uniquement à l'investissement. D'après Paul Kammogne Fokam, le choix du Togo pour abriter le siège de cette branche, s'explique par la vision des autorités togolaises de

transformer le pays en un espace favorable à la création de richesse pour tous. « Nous sommes là pour accompagner le chef de l'État dans son combat pour mieux partager la richesse entre les différentes couches de la population », a-t-il déclaré.

La direction de la nouvelle filiale sera assurée par Christian Fogaing Kammogne, fils de Paul Kammogne Fokam, d'après les documents du CFE consultés par Togo First.

Depuis sa base à Genève, en Suisse, où il est implanté depuis mars 2008, Afriland First Group étend son réseau bancaire avec des filiales en France et en Chine. Le groupe est déjà présent au Bénin à travers la CCEI-Bank, ainsi qu'en Guinée Conakry avec Afriland First Bank Guinée.

André Noir

FEICOM

293 milliards Fcfa de recettes mobilisées en 2023

En 2023, le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) a mobilisé 293 milliards Fcfa, en hausse de 12 % par rapport aux prévisions de 260 milliards Fcfa. Ce montant représente également une hausse de 57 milliards Fcfa par rapport aux recettes de 2022, qui s'élevaient à 255 milliards Fcfa.



Le Feicom

Selon un responsable du Feicom, « ces recettes proviennent principalement de la fiscalité, collectée et centralisée

recettes. À cet effet, en 2023, sur les 293 milliards FCFA mobilisés, cette entreprise

par les services du ministère des Finances au profit des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) ». Elles incluent également des contributions de la coopération nationale et internationale.

En tant que « banque des CTD », le Feicom participe aux opérations de mobilisation des ressources par ses actions de suivi, de contrôle, de répartition et de comptabilisation des

publics a redistribué 150,3 milliards FCFA aux CTD, « de manière directe par le mécanisme de péréquation », explique-t-on au Feicom. Tandis que 45,4 milliards FCFA, soit 23% du total mobilisé est affecté pour le fonctionnement du Feicom. Dans le même temps, 30,7 milliards FCFA ont été mobilisés au titre du « montant total des concours financiers ». Il s'agit ici des financements pour les projets des CTD. « Ces ressources sont appelées recettes de l'intercommunalité. C'est une autre forme de mise à disposition des ressources aux CTD. Cette fois, pas de manière directe, mais par réponse aux sollicitations des CTD pour leurs projets d'investissement communaux ». 181 CTD, dont 173 communes et 8 régions, ont ainsi bénéficié de ce guichet, pour un total de 233 projets visés. Plus précisément, 22,9 milliards

FCFA sont allés aux projets communaux, tandis que 7,8 milliards FCFA ont profité aux régions. La région de l'Extrême-Nord a absorbé la plus grande partie de ces financements, soit 23 % (7,1 milliards FCFA), suivie par le Nord-Ouest (3,3 milliards FCFA), le Centre (3 milliards FCFA), et le Sud-Ouest (2,8 milliards FCFA). La région du Littoral a reçu le moins de fonds, avec 1,7 milliard FCFA.

Le portefeuille global des projets du Feicom pour 2023 comprend 877 projets d'une valeur totale de 180 milliards FCFA, confirmant l'engagement du fonds en faveur du développement des infrastructures locales et de l'autonomisation des CTD.

O.K

INVESTISSEMENT

70 milliards de Fcfa pour relancer les activités de la Cicam dès 2025

Ce financement devra s'étendre sur 5 ans et va permettre de relever les capacités de transformation de fibre de coton de l'entreprise à capitaux publics mais aussi de rénover son outil de production qualifié de vétuste entre autres.



70 milliards de Fcfa pour relancer les activités

Entre 2025 et 2030, la Cotonnière Industrielle du Cameroun (Cicam) envisage d'injecter 70,25 milliards de Fcfa pour renforcer ses capacités de transformation de fibre de coton en tissu. Ce financement issu des prêts bancaires, va permettre d'atteindre une capacité annuelle de 5 106 tonnes de coton transformé contre environ 1 500 tonnes actuellement, soit environ 5% de la production nationale de coton. Grâce à ce financement annoncé, la Cicam prévoit également rénover dans l'intégralité son outil de production. D'après une source bien introduite, il sera question d'acquérir de nouvelles machines, réparer celles qui peuvent l'être et mettre sur pied diverses stratégies pour entrer en adéquation avec la modernité qui oblige un changement. « Si tous les moyens sont réunis, la Cicam projette au fil des années abandonner le business model de 1965 qui reposait essentiellement sur le pagné générique et qui a favorisé nos contreperformances. Nous voudrions également nous concentrer sur les produits de lices, c'est à dire les tenues scolaires, quelques tenues de forces de maintien de l'ordre et des pagnes à thème tels que le 8 mars et ceux des entreprises entres autres », a confié notre source.

POINT SUR LA SITUATION DE LA CICAM

Relevons que ce projet est une aubaine pour l'unique unité industrielle opérant dans le textile dans la zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). En ce sens où, la Cicam est depuis 5 ans déjà en chute libre et même en quasi-faillite. Selon le rapport 2022 sur la situation des

Entreprises Publiques et des Etablissements publics, ses capitaux propres sont devenus négatifs -16,3 milliards de Fcfa, inférieurs à la moitié du capital social (1,5 milliard). Il indique également que la Cicam a clôturé l'année 2022 avec un résultat net négatif de 3,2 milliards de Fcfa et des dettes élevées à 31 milliards de Fcfa. De plus, la vétusté de son outil de production et l'arrêt de ses usines ont contraint la Cicam à importer 2 millions de mètres de pagné du 8 mars de l'Inde pour couvrir la demande pour la Journée internationale des droits de la femme édition 2024. La détérioration des indicateurs financiers de la Cicam se poursuit dans un environnement marqué par la forte concurrence des produits textiles en provenance d'Asie qui occupent 88% du marché du pagné, les perturbations liées à la fourniture de l'énergie électrique, des matières premières et des intrants entre autres.

BOOSTER LE SECTEUR INDUSTRIEL

Il faut dire que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation de la Cicam initié par le gouvernement camerounais dans le but de renforcer et moderniser les infrastructures industrielles du pays. Dans une interview accordée au quotidien bilingue Cameroon Tribune le 1er novembre dernier, le ministre par intérim des Mines, de l'industrie et du Développement Technologique (Minmidt) Fuh Calistus Gentry, a fait part des nombreuses actions à mettre sur pied notamment un prêt de 9,06 milliards de Fcfa en 2023 en vue de la relance de 52 cuves de production d'Alucam, le développement des zones industrielles et des parcs spécialisés, la modernisation des laboratoires de métrologie et des systèmes de mesure a été entreprise pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits manufacturés...

Omer Kamga

ENTREPRISES PUBLIQUES

L'encours des emprunts rétrocedés par l'État frôle 1000 milliards de Fcfa

Selon les données que vient de révéler la Caisse autonome d'amortissement (CAA) dans sa dernière note de conjoncture sur la dette publique du Cameroun, au 30 septembre 2024, l'encours de la dette contractée par l'État, puis rétrocedée aux entreprises publiques, atteint 984,7 milliards de Fcfa. Cette enveloppe, qui totalisait 1518 milliards de Fcfa à fin 2023, est répartie entre onze sociétés d'État, à en croire le gestionnaire de la dette publique au Cameroun.



Immeuble siège de la Caisse autonome d'amortissement

Il s'agit de la Camwater, le concessionnaire du service public de l'eau potable ; Camtel, l'opérateur historique des télécoms ; la Sodécoton, le mastodonte de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du pays ; le Chantier naval et industriel du Cameroun (CNIC) ; EDC, l'entreprise de patrimoine du secteur de l'électricité ; le transporteur d'électricité Sonatrel ; le raffineur de pétrole Sonara ; le postier public Campost ; Alucam, le mastodonte de l'aluminium ; la Société immobilière du Cameroun (SIC) ; et l'Autorité aéronautique (CCAA, en anglais).

Quatre entreprises publiques cumulent, à elles seules, plus de 80 % de cette enveloppe, soit 797,3 milliards de Fcfa, apprend-on. Le principal bénéficiaire de la dette de l'État rétrocedée aux entreprises du secteur public est l'opérateur des télécoms Camtel, avec une enveloppe de 280 milliards de FCFA au 30 septembre 2024, contre 312 milliards de FCFA à fin 2023. Ce qui signifie qu'en neuf mois, cette société d'État a pu effectuer des remboursements de 32 milliards de FCFA. Viennent ensuite le concessionnaire du service de l'eau potable Camwater, avec une enveloppe de 222,2 milliards de FCFA à fin septembre 2024, contre 229,6 milliards de FCFA à fin 2023 ; la Sonatrel, 175,7 milliards de FCFA au 30 septembre 2024, contre 154,4 milliards à fin 2023 ; et EDC, avec 119,4 milliards de FCFA à fin septembre 2024, contre 121,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2023.

Notation financière
Au fil des ans, le niveau d'endettement des entreprises du secteur public au Cameroun est devenu une véritable préoccupation, aussi bien pour le gouvernement que les partenaires au développement. Et pour cause, ces dettes, qui bénéficient de la garantie de l'État dans la plupart des cas,

sont susceptibles de fragiliser l'équilibre budgétaire en cas de défaut de paiement des bénéficiaires. Puisque, dans ce cas, le Trésor public se retrouverait à rembourser en leurs lieu et place.

Afin d'atténuer ce risque, le gouvernement travaille à orienter les entreprises publiques, qui produisent généralement de « piètres résultats » selon un rapport du FMI, vers les prêts non souverains des partenaires au développement. De ce point de vue, l'on se souvient qu'en juin 2015, le ministère des Finances a organisé à l'intention des responsables de sept entreprises publiques (Camtel, Aéroports du Cameroun, Sonara, Feicom, Port autonome de Douala (PAD), Camwater et Société camerounaise des dépôts pétroliers), un atelier de formation sur les mécanismes d'accès aux financements non souverains de l'Agence française de développement (AFD).

Mais, 9 ans après cet atelier, seuls l'opérateur des télécoms Camtel et l'entreprise en charge de la gestion de la plateforme portuaire de Douala (PAD) ont franchi l'étape d'une notation financière par l'agence Bloomfield Investment. Il s'agit d'un préalable permettant de déterminer le profil emprunteur d'une entité, avant que celle-ci n'aille à la conquête du marché des capitaux.

Placide Onguéné

CEMAC

La création du Dépositaire Central Unifié est prévue pour fin 2024

La mise sur pied d'une société privée qui jouera le rôle de dépositaire central unique du marché financier régional d'Afrique centrale tarde à se concrétiser. Elle devrait faciliter le fonctionnement du marché boursier, renforcer la sécurité et la transparence des transactions et protéger les intérêts des investisseurs.

« Le lancement des activités du Dépositaire central unifié (DCU) est prévu à fin 2024 et le conseil d'administration (de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale) entretient un contact quasi permanent avec les autorités de la CEMAC pour accompagner avec détermination la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale) au respect de ce délai », a souligné le régulateur du marché financier d'Afrique centrale, dans son rapport annuel 2023, publié le lundi 28 octobre 2024.

Après de nombreux reports en effet, la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) prévoit de lancer dans près d'un mois, les activités de cette société privée qui jouera le rôle de dépositaire central unifié du marché financier sous-régional. Mais ce délai sera-t-il respecté ? s'interrogent de nombreux analystes du marché.

Pour la BVMAC, la mise en place de cette institution qui centralise et veille à la bonne conservation des titres des acteurs du marché financier est un enjeu crucial. « Le lancement des activités du DCU permettra à la Bourse régionale de raffermir substantiellement ses activités et ses éléments de patrimoine », soutient la BVMAC.

LA BEAC, DÉPOSITAIRE CENTRAL À TITRE TRANSITOIRE

Depuis juin 2019, la BEAC assume, à titre transitoire, les fonctions de dépositaire central du marché financier d'Afrique centrale. Cette mission lui a été assignée à la suite de la fusion en 2019 des deux marchés financiers de la CEMAC, à savoir : la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) à Libreville et la Douala Stock exchange (DSX) au Cameroun. La BEAC devrait en principe, assumer cette mission de dépositaire central pendant deux à trois ans en attendant l'agrément d'une entité dédiée à cette activité. Sauf que, ce délai a été largement dépassé. Dans un premier temps, la nouvelle a annoncé, dans son rapport annuel 2021, la création d'un dépositaire central privé pour fin 2023. Le projet, reporté pour la période d'avant le 31 décembre 2024, est actuellement prévu fin 2024.

La BVMAC deviendrait l'actionnaire majoritaire de cette structure avec 40% de parts. La création de cette entité se traduira également par la fin de l'exercice par la BEAC, de l'administration des titres, leur enregistrement, leur conservation, ainsi que la facilitation de la compensation et du règlement des transactions. La banque devrait désormais se consacrer à sa mission de banque de règlement, chargée d'assurer le dénouement en espèces des transactions conclues sur le marché financier.



Le siège de la Bvmac à Douala

De sources médiatiques, l'on apprend qu'il existerait un désaccord entre la BEAC et la BVMAC au sujet de la mise en place de ce dépositaire central privé. Ce désaccord serait à l'origine du retard du lancement de ladite entité. L'institution bancaire régionale souhaiterait renforcer son contrôle sur le marché financier en ayant une emprise plus directe sur le rôle du dépositaire central. Selon elle, un tel contrôle permettrait d'assurer une régulation uniforme et sécurisée pour l'ensemble des acteurs financiers de la région. A l'inverse, la BVMAC soutient qu'un dépositaire central indépendant, et donc géré par une entité privée qui pourrait mieux garantir la transparence et l'efficacité du marché financier.

RÔLES ET MISSIONS D'UN DÉPOSITAIRE CENTRAL

La création d'un dépositaire central unique (DCU) jouera un rôle essentiel dans le fonctionnement et la sécurité du marché financier qui regroupe le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine. Le DCU centralise les titres financiers (actions, obligations, etc.) émis sur le marché boursier, en garantissant qu'ils soient stockés et gérés dans un lieu unique tout en respectant les délais.

André Noir

PERFORMANCES

La BVMAC renoue avec la rentabilité après plusieurs années de pertes

Bien que confrontée à certaines vulnérabilités, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) entend poursuivre l'exécution de son plan stratégique 2022-2026.



Louis Banga Ntolo, Directeur Général de la Bvmac

La BVMAC, la société chargée de la gestion du marché financier de la CEMAC a terminé l'année 2023 avec un bénéfice net de 8,59 millions Fcfa (environ 14 120 \$), selon son rapport annuel 2023,

publié le lundi 28 octobre 2024. Ce bénéfice intervient après plusieurs années de pertes, dont 557,8 millions Fcfa en 2022, 237 millions en 2021, et 787 millions en 2020.

Le résultat positif est tributaire de la hausse de son chiffre d'affaires qui a bondi de 52,1% (+297,7 millions Fcfa) pour atteindre 891,68 millions Fcfa contre 592,5 millions, l'année précédente.

Cette croissance s'explique principalement par les commissions générées lors de l'introduction en bourse de la Société gabonaise de réassurance (SCG-Ré), ainsi que par l'admission à la côte de quatre titres de créance : les obligations de l'Etat gabonais, de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), du Tchad et du Cameroun. A cela s'ajoutent les redevances de siège et les commissions de capitalisation sur les compartiments « actions » et « obligations ».

Le résultat financier de la BVMAC connaît une augmentation de 120% passant de 44,4 millions FCFA à 97,9 millions Fcfa, tandis que le total du bilan a progressé de 3,9%. Cette embellie est enregistrée sous l'impulsion de Louis Banga Ntolo, arrivé à la tête de la société en 2021, avec pour

mission de dynamiser ce marché financier unifié dont la capitalisation globale était parmi les plus faibles en Afrique.

Selon les autorités boursières, cette performance est due aux efforts de simplification et de transparence dans la gestion et les finances de la Bourse. En particulier, l'entreprise a réorganisé certains aspects de sa gestion et a retiré de ses comptes des éléments sans valeur réelle, permettant ainsi de clarifier sa situation financière, selon le rapport annuel.

Pour maintenir cette trajectoire de rentabilité, la BVMAC entend attirer de nouvelles entreprises sur le marché, multiplier les levées de fonds, et lancer le dépositaire central unique (DCU), d'ici la fin de l'année.

A.N

Eco-tidien
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INF.X.

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



BUDGET 2025

Les orientations liées à la politique de mobilisation des recettes douanières

Par le biais de sa Circulaire N°001 du 23 octobre 2024, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, fixe les orientations générales de la politique budgétaire, ainsi que les dispositions pratiques pour l'élaboration du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2025. La Rédaction place le curseur sur les grandes lignes de ces prescriptions et sur la politique douanière en 2025



Renforcement de la dynamique de croissance économique

La préparation du budget de l'État pour l'exercice 2025, tout en tenant compte du contexte macroéconomique mondial et national, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement économique, sociale et culturelle de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Elle poursuit également la mise en œuvre des Programmes Économiques et Financiers (PEF) conclus avec le Fonds Monétaire International (FMI). Cette préparation est placée sous le signe d'un budget d'impulsion socioéconomique. Dans ce cadre, un accent particulier devra être mis sur : l'accroissement de l'offre énergétique aux industries et aux ménages ; le désenclavement des bassins de production ; l'accroissement de l'offre locale des produits de grande consommation et des intrants destinés aux agro-industries ; le renforcement du soutien financier au secteur de l'industrie ; la poursuite de l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé de qualité ; la poursuite de l'accompagnement et de la préservation du pouvoir d'achat des ménages vulnérables ; l'accélération du processus de décentralisation ; la poursuite de la veille sécuritaire sur toute l'étendue du territoire et de la mise en œuvre du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des Régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-ouest, du Sud-ouest et de l'Extrême-Nord.

Au cours de l'année 2025, l'objectif global de l'action publique reste le renforcement de la dynamique de croissance économique, ainsi que son caractère inclusif, afin de favoriser la transformation industrielle de notre tissu productif et une amélioration des conditions de vie des populations. A ce titre, les leviers d'actions ci-après devront prioritairement être mis en œuvre.

En matière de politique douanière, il s'agira d'optimiser les mesures visant la contribution à la sécurité nationale, la régulation de l'activité économique, la facilitation du commerce extérieur et l'amélioration du climat des affaires. A ce titre, les actions prioritaires porteront sur : le maillage technologique des frontières et du territoire national, à travers l'acquisition et l'utilisation accrue des équipements et moyens modernes de contrôle des personnes et des biens, au service de la consolidation des politiques de surveillance ; le renforcement du suivi des marchandises en transit ; le suivi efficient

des opérations financières du commerce extérieur, en rapport avec l'activité douanière, le blanchiment des capitaux et le crime organisé ; la poursuite de la mise en œuvre d'une politique douanière incitative à l'industrialisation, la consolidation des mesures d'import-substitution et la promotion du commerce licite, au service du soutien à la relance économique et du patriotisme économique ; la poursuite du renforcement de la démarche partenariale auprès de tous les acteurs de la chaîne logistique nationale, en lien avec les impératifs de sécurisation de la chaîne logistique, ainsi que la réduction des coûts et délais de passage des marchandises ; l'amélioration continue de la gouvernance douanière, à travers la lutte contre les mauvaises pratiques ; l'institution d'une fiscalité tenant compte des produits liés à la déforestation et des biens destinés aux activités protectrices de l'environnement. L'orientation globale de la politique budgétaire du Gouvernement continuera de reposer sur un effort de consolidation de la situation des finances publiques, en cohérence avec le Programme Économique et Financier conclu avec le FMI et le Pacte de convergence de la Sous-Région CEMAC, tout en soutenant la mise en œuvre des objectifs prioritaires de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Quant aux recettes douanières, dont les objectifs devront être déterminés en tenant compte du changement de paradigme induisant la priorisation de la mission économique sur sa mission fiscale, la mobilisation optimale des recettes mettra l'accent sur les actions ci-après : la consolidation des dynamiques de quantification et de renforcement de l'intelligence des données, au service de la gestion des risques et de l'optimisation des performances douanières ; la consolidation de la mise en œuvre du fichier de la valeur et l'encadrement des bases de taxation ; l'amélioration du recouvrement des recettes douanières découlant de l'exécution des marchés publics et des importations des hydrocarbures ; la sécurisation des marchandises en transit, à travers l'optimisation du dispositif de suivi par géo-localisation ; la capitalisation des acquis des missions spéciales de lutte contre la fraude douanière et la contrebande ; le contrôle de l'utilisation de la destination privilégiée concédée aux opérateurs économiques ; la rationalisation de la dépense fiscale, en rapport avec les objectifs des politiques publiques.

André Noir

DOUALA TECH PARK

Nouveau centre d'innovation technologique à visée industrielle et pédagogique créé par Alphonse Nafack

Le 31 octobre dernier, la ville de Douala a franchi une étape décisive pour son avenir industriel et technologique avec l'inauguration du Douala Tech Park (DTP), un centre d'innovation à la fois industriel et pédagogique. Situé au campus JFN HUI à Bonamoussadi, dans le 5e arrondissement de la ville de Douala et porté par le Groupe JFN sous l'impulsion de son président Alphonse Nafack, le DTP incarne une vision audacieuse qui est de faire de Douala un centre régional incontournable de la transformation numérique et industrielle.



Un espace de créativité pour les entrepreneurs locaux

Le Douala Tech Park ne se limite pas à être un centre de formation et de recherche ; il s'affirme également comme un espace de créativité pour les entrepreneurs locaux. En effet, il offre aux créateurs et entrepreneurs, un environnement où ils peuvent donner vie à leurs idées, concevoir des prototypes, et affiner leurs projets. En leur fournissant l'accès aux technologies de fabrication numérique et à des ressources de prototypage, le DTP devient un levier pour faire émerger des solutions innovantes et soutenir les talents locaux dans leur parcours entrepreneurial.

Le projet porté par JFN Group d'Alphonse Nafack, ancien directeur général d'Afriland First Bank, est un centre d'innovation technologique à visée industrielle et pédagogique, dédié à la formation technologique et industrielle pour soutenir le développement des industries locales et faire émerger des talents qualifiés dans les domaines de l'industrie, de la santé, de l'urbanisation, de l'énergie et de l'agriculture intelligente. Il constitue, d'après le promoteur, le premier jalon du futur Technopôle de Douala, projet qui prend ancrage dans les partenariats stratégiques conclus entre JFN Group et les leaders mondiaux de l'industrie du numérique et de l'innovation, à l'instar de Google Cloud, Amazon Web Services, Microsoft Azure, Dassault systèmes, et qui s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle, inclusive et durable du Cameroun par le biais d'une révolution industrielle, technologique et numérique.

En cohérence avec le projet d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 et la Stratégie nationale de développement (SND-30) qui vise la transformation structurelle de l'économie nationale, le Technopôle de Douala articule ses efforts autour de la stratégie d'industrialisation, la créatrice de richesses, qui constitue le centre d'intérêt par excellence de la SND-30. « JFN entend ainsi jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre réussie des politiques publiques dédiées à l'émergence du Cameroun, et ce, en s'appuyant sur les principaux leviers que sont l'agriculture, les mines, les hydrocarbures, la protection environnementale et les industries associées, les services à forte valeur économique, notamment dans les finances, les assurances, les technologies de

l'information et de la communication et, plus globalement, l'économie numérique », explique le groupe.

DTP se veut le lieu d'accueil privilégié à Douala des entreprises de haute technologie et des activités de recherche-développement ainsi que de fourniture de services spécifiques comme l'incubation, l'accélération et l'accès à des ressources de prototypage orientées industries d'avenir. Grâce à son cadre de travail remarquable, aux services disponibles, à la proximité avec des instituts privés d'enseignement supérieur et à son immobilier dédié (incubateur/accélérateur, espace d'hébergement et de restauration, aires sportives...), le DTP se veut être un environnement idéal pour l'implantation d'activités liées à des services innovants et pour des unités de production de pointe. Ce centre sera également un levier stratégique pour le transfert de technologies émergentes, le développement de compétences métiers et la création de solutions innovantes au service de l'industrialisation au Cameroun. Dans le cadre du partenariat avec Dassault Systèmes, le Douala Tech Park offrira des formations spécialisées sur les logiciels de cet opérateur mondial, certifiant des étudiants et professionnels dans des domaines clés tels que la création 3D, le maquettage numérique en 3D, l'édition de solutions de gestion du cycle de vie des produits. En plus, des formations certifiantes seront proposées par les géants de l'industrie du numérique comme Google Cloud, Amazon Web Services (AWS), et Microsoft Azure, permettant aux participants d'acquérir des compétences reconnues mondialement.

L'ouverture officielle de ce centre marque une avancée significative pour le Cameroun, qui aspire à devenir un acteur clé en Afrique dans le domaine de l'innovation et de l'industrie. Le Groupe JFN se réjouit de contribuer à la transformation durable et inclusive du pays en permettant aux jeunes talents, aux entreprises et aux industriels d'évoluer dans un écosystème technologique de pointe. Avec le Douala Tech Park, le Cameroun s'ouvre à une nouvelle ère de développement où l'innovation et la technologie jouent un rôle moteur dans la création de richesses et le progrès économique.

Omer Kamga

INVESTISSEMENTS

Africa50 souhaite investir davantage dans les projets d'infrastructures au Cameroun

L'annonce a été faite jeudi 31 octobre 2024 par le Directeur Général de l'institution panafricaine, Alain EBOBISSE, au cours d'une audience accordée par le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY.



Ambition d'élargir le portefeuille d'Africa50 vers d'autres projets

Le Camerounais Alain Ebobisse, directeur général d'Africa50, a été reçu en audience le 31 octobre 2024 par le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey. Au cours de cette rencontre, apprend-on, le dirigeant de ce véhicule d'investissements panafricain détenant des participations dans le projet de construction du barrage de Nachtigal (42 MW), en cours de finalisation dans la région du Centre du Cameroun, n'a pas caché l'ambition

d'élargir le portefeuille d'Africa50 dans le pays. « Au Cameroun, nous sommes investisseurs dans la centrale de Nachtigal. Cependant, nous voulons nous investir dans plusieurs autres projets », a déclaré Ebobisse à la sortie de l'audience avec le ministre de l'Économie.

En effet, le fonds Africa50 fait partie des partenaires financiers identifiés par le gouvernement camerounais, afin d'accompagner la réalisation de sa

Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 (SND30), qui nécessite un financement global de 88 000 milliards de FCFA. « Le Cameroun, après l'expérience remarquable de Nachtigal, compte entre autres sur Africa50 pour l'accompagner dans l'atteinte des objectifs de la SND30. À cet égard, nous comptons poursuivre les discussions avec nos partenaires pour la réalisation du barrage de Kikot (500 MW) et Grand Eweng (1 000 MW), ainsi que bien d'autres projets dans ce secteur, afin d'atteindre 5 000 MW en 2030 », a déclaré le ministre de l'Économie dans une interview accordée au Quotidien à capitaux publics, Cameroon Tribune, en septembre 2024.

En dehors du secteur de l'électricité, Alain Ebobisse avait déjà évoqué deux autres secteurs dignes d'intérêt pour Africa50 au Cameroun, en marge du 2^e Forum pour l'investissement en Afrique organisé par la Banque africaine de développement (BAD), du 11 au 13 novembre 2019 à Johannesburg (Afrique du Sud). « (...) Regardez un peu le secteur aéroportuaire : c'est un secteur qui nous intéresse. (...) Le Cameroun a beaucoup de gaz. J'ai évoqué l'idée avec les autorités d'essayer de gazéifier un peu plus l'économie camerounaise, parce que le gaz est une énergie de

transition. On a l'ambition d'investir au Cameroun dès lors qu'il y a des projets acceptables pour nous », avait confié le DG d'Africa50.

Pour rappel, Africa50 est un véhicule d'investissements fondé en 2014 par 22 gouvernements africains et la Banque africaine de développement (BAD). Cette structure a pour objectif de financer les projets d'infrastructures en Afrique, par le biais de mécanismes de financements innovants. À ce jour, Africa50 revendique un portefeuille de 25 projets dans 28 pays du continent, pour des investissements totalisant 8 milliards de dollars, soit environ 4 692,5 milliards de FCFA.

Ses principaux domaines d'intervention incluent les infrastructures dans les secteurs de l'énergie, du transport, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et plus récemment de la santé. Selon ses promoteurs, ce fonds panafricain répond aux besoins d'investissements toujours croissants sur le continent africain, qui affichent un gap de financement des infrastructures oscillant entre 120 et 160 milliards de dollars chaque année.

Christian Trésor Adong

SECTEUR BANCAIRE

Belkeziz Naziha nommée PDG du groupe Banque Centrale Populaire

Changement majeure à la direction du groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP). Le Conseil d'administration de la Banque Centrale Populaire (BCP) a entériné mardi 5 novembre 2024 la nomination de Naziha Belkeziz en tant que Présidente-Directrice Générale du groupe, devenant ainsi la première femme à diriger une banque marocaine. Elle succède à Mohamed Karim Mounir, qui a marqué l'histoire du groupe avant de prendre sa retraite.

Mme Naziha Belkeziz arrive dans un contexte où la BCP, maison-mère de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), a le vent en poupe et réalise des résultats financiers tous en hausse pour le premier semestre 2024.

La banquière Belkeziz Naziha a été nommée Présidente directrice générale et Administrateur du groupe marocain, en remplacement de Mohamed Karim Mounir, retraité. La décision de sa nomination a été validée le 5 novembre lors d'un Conseil d'Administration de BCP. Il a été question durant cette réunion d'autoriser la cooptation de cette financière chevronnée de la Banque populaire où elle occupe actuellement le poste de Directrice générale chargée des risques.

La nouvelle PDG est diplômée en sciences de Gestion de l'Université Paris Dauphine, d'un DECF (Diplôme d'études comptables et financières) du Conservatoire national des arts et métiers à Paris et d'un Doctorat de 3^e cycle de l'Université Hassan II de Casablanca. Dotée d'une trentaine d'années d'expérience dans le secteur bancaire, Belkeziz Naziha a débuté sa carrière au sein de l'ex-Banque commerciale du Maroc en 1992, puis au sein du groupe Attijariwafa

Bank où elle a occupé plusieurs postes stratégiques. Elle a été responsable du financement investissement-immobilier-tourisme, économiste en chef et responsable marketing et communication de la Banque de l'entreprise entre autres.

PÉRENNISER LES PERFORMANCES

Première femme à diriger BCP, Belkeziz Naziha aura pour mission de piloter le programme d'expansion du groupe, déjà présente en Afrique subsaharienne via le groupe Banque Atlantique. Ce programme lancé, depuis 2019, dans un repositionnement stratégique avec une expansion plus marquée sur le développement intercontinental. Ledit programme visait dans un premier temps à acquérir la totalité des actifs restants du groupe bancaire français BPCE (Banque populaire et Caisse d'épargne) en Afrique subsaharienne à travers ses filiales Bicec. Le groupe ciblait alors les filiales tunisiennes, congolaises et camerounaises que l'agence américaine de notation Moody's qualifiait de « risquées pour la qualité de ses actifs ». Au Cameroun, la BCP a finalisé l'acquisition de 68,5 % des actifs de la Bicec, le 1^{er} octobre 2019 et contrôle également Usca (Upeline Securities Central Africa), une société de bourse agréée sur le marché

financier de la CEMAC. BCP est également de plein pied dans son projet de création d'un établissement de microfinance dénommé « Atlantic Microfinance For Africa Cameroun » (Amifa).

De plus, la nouvelle PDG aura pour défi de pérenniser les bonnes performances et la résilience qu'affiche le groupe. En effet, elle arrive dans un contexte où les résultats financiers de l'établissement sont tous en hausse pour le premier semestre 2024 notamment un résultat net consolidé de 3 milliards de dirhams (+8,7%), environ 184 milliards de Fcfa, un produit net bancaire apprécié à 12,8 milliards de dirhams (+9,4%), près de 784 milliards de Fcfa et un encours de dépôts stabilisé à 375,5 milliards de dirhams (environ 23 012,5 milliards de Fcfa).

Belkeziz Naziha devra donc développer des stratégies pour davantage relever les chiffres du groupe comme l'a fait son prédécesseur avec l'augmentation du « Core banking business », qui inclut la marge nette d'intérêt et la marge sur commissions assurant le rebond des résultats des activités de marché...

Elise Nguélé



Belkeziz Naziha

UNION POSTALE UNIVERSELLE

Le Cameroun brigue un siège au Conseil du Fonds d'amélioration de la qualité de service

Dans une lettre datée du 28 octobre 2024, Minette Libom Li Likeng, ministre des Postes et Télécommunications, a informé Masahiko Metoki, directeur général de l'Union postale universelle (UPU), agence spécialisée des Nations Unies, de la candidature officielle du Cameroun au Conseil du Fonds d'amélioration pour la qualité de service (FAQS), de l'engagement du Cameroun dans l'amélioration de la qualité de services postaux.



Minette Libom Li Likeng, Ministre des Postes et Télécommunications

Créé en 2001, le FAQS a pour objectif d'aider les pays membres à renforcer la qualité de leurs services postaux. Grâce à ce financement, ces pays peuvent acquérir divers équipements, notamment du matériel informatique et des véhicules, pour améliorer le traitement et la distribution du courrier. Dans sa lettre, consultée par Investir au Cameroun, la ministre a mis en avant l'engagement du Cameroun envers l'amélioration de ses services postaux.

« Le Cameroun s'engage activement dans l'amélioration de la qualité de service postal et a déjà réalisé des avancées significatives dans la mise en œuvre de projets visant à renforcer l'efficacité et la fiabilité des services postaux grâce au FAQS », a-t-elle écrit. Minette Libom Li Likeng a également précisé que le « positionnement stratégique » du Cameroun en Afrique centrale lui permet de « jouer un rôle central dans l'accompagnement des autres pays de la région dans leurs efforts d'amélioration de la qualité de service ». Elle a rappelé que le Cameroun est à jour de ses cotisations auprès de l'UPU, ce qui reflète son engagement. « Nous sommes convaincus que notre participation au Conseil du FAQS nous permettra de contribuer de manière significative aux efforts globaux visant à garantir des services postaux de haute qualité à travers le monde », a-t-elle ajouté.

En 2024, le Cameroun possède

un réseau postal national comprenant 276 bureaux de postes et 42 opérateurs privés autorisés, en plus de l'opérateur public, Cameroon Postal Services (Campost). Cependant, une grande partie des activités postales opère encore dans l'informel, ce qui entraîne des problèmes de concurrence déloyale et de qualité des services. Pour remédier à cette situation, le gouvernement lancé un programme d'assainissement depuis 2019, permettant à de nombreux opérateurs de se conformer à la législation.

En matière d'infrastructure, le Cameroun a mis en place depuis 2012 l'e-Post, visant à offrir des produits et services postaux de qualité. Cette infrastructure inclut un data center pour l'hébergement de plateformes et de serveurs, ainsi qu'un réseau d'interconnexion de 710 km de fibre optique, desservant 131 bureaux de poste. De plus, un sous-réseau satellitaire, connecté au satellite Amos-5, interconnecte 110 bureaux de poste via des stations VSAT. En outre, le pays a été choisi pour abriter, au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac), la première plateforme portuaire de e-commerce en Afrique centrale, dénommée ecom@Africa. Cette initiative de l'UPU vise à rassembler les gouvernements des États africains autour du commerce électronique à travers le réseau postal.

Paul Nkala

PÉTROLE ET GAZ

L'opérationnalisation de la Banque africaine de l'énergie projetée en mars 2025

Le Premier ministre du Cameroun, Joseph Dion Ngute, a présidé du 28 octobre au 1er novembre dernier, la 46e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), en terre camerounaise. Parmi les thèmes centraux figurent la mise en place de la Banque africaine de l'énergie (AEB), initiative conjointe avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), qui a déjà mobilisé 45% des 5 milliards de dollars (près de 3 030 milliards Fcfa) qui doit constituer le capital social de la future banque destinée à prendre le relais des compagnies étrangères dans le financement des activités pétrolières et gazières sur le continent, ont déjà été mobilisés.



46e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains

Cette session ordinaire du Conseil des ministres de l'APPO se tient dans un contexte délicat, où l'industrie pétrolière et gazière fait face à des défis financiers accentués par la transition énergétique mondiale et les effets persistants de la pandémie de Covid-19. La création de l'AEB vise à relever ces défis en compensant le retrait progressif des bailleurs de fonds traditionnels, qui deviennent de plus en plus réticents à financer des projets énergétiques, en raison de préoccupations croissantes liées au changement climatique.

Le 30 octobre, le conseil exécutif s'était réuni en sa 19e session au Hilton Hôtel de Yaoundé pour préparer les résolutions à soumettre à la sanction de cette instance supérieure, relativement à l'opérationnalisation de la Banque africaine de l'énergie (BAE). La mise sur orbite de cette institution financière constitue, en effet, le principal enjeu du double événement de l'APPO, au moment où les grandes compagnies occidentales qui ont de tout temps assuré à 80% au moins le financement des activités pétrolières en Afrique, y renoncent au nom d'un certain impératif à mettre la croix sur les énergies fossiles à travers la planète.

Face à la presse mercredi dernier, le secrétaire général de l'APPO, le Nigérian Omar Farouk Ibrahim, a dit être convaincu que si tout se passe bien, la BAE pourra être opérationnalisée d'ici la fin du premier trimestre de 2025. « Les réunions statutaires de Yaoundé sont déterminantes dans la mesure où il faut que les pays signent l'accord portant création de la Bae et qu'ils le transforment en lois internes. Chaque pays a ses procédures ; il faut que celles-ci soient engagées parce que c'est le budget public des Etats qui va financer cette banque par un système de quotes-parts comme c'est le cas pour toutes les institutions de ce type », explique Boukar Moustapha, membre du conseil de l'APPO, représentant du Tchad au sein de l'organisation. Il faut rappeler qu'au terme de la Cop26 tenue en novembre 2021 à Glasgow, en Ecosse, une vingtaine de pays développés d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord s'étaient en effet engagés à mettre un terme à l'accompagnement de projets pétroliers et gaziers n'incluant pas des technologies de capture de carbone à l'étranger, en respect du mot de boycott des énergies fossiles donné par les différentes conférences sur le climat. Pour le Cameroun, l'établissement de l'AEB représente une opportunité unique d'attirer des investissements dans son secteur pétrolier. Avec ses vastes ressources en pétrole et en

gaz, le pays doit surmonter des obstacles financiers pour moderniser et développer ses infrastructures énergétiques. Un meilleur accès aux financements pourrait faciliter la construction de pipelines, de raffineries et d'autres installations essentielles, stimulant ainsi la croissance économique durable et créant des milliers d'emplois directs et indirects. L'AEB n'est pas seulement une opportunité économique, elle constitue également une réponse aux préoccupations environnementales croissantes. En encourageant l'adoption de technologies plus propres, la banque alignera le Cameroun et d'autres nations africaines sur les objectifs globaux de transition énergétique. En intégrant des pratiques durables, le pays pourra mieux protéger ses ressources naturelles et se positionner comme un acteur responsable sur la scène énergétique mondiale.

D'après Omar Farouk Ibrahim, 45% des 5 milliards de dollars (près de 3030 milliards Fcfa) qui représentent le capital social de la future banque ont déjà été mobilisés. Une avancée importante vers le lancement effectif des activités de cette institution qui a vocation à combler le vide financier créé par la défection des bailleurs de fonds et des compagnies pétrolières occidentales. Cette institution « est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le financement de l'industrie pétrolière et gazière du continent qui, suivant les chiffres de l'APPO, regorge plus de 125 milliards de barils de réserves prouvées de pétrole brut et plus de 600.000 milliards de réserves prouvées de gaz », explique l'organisation. Des sources proches du dossier confient que cette partie du capital de la BAE a été constituée par le Nigeria, le Ghana, l'Angola, entre autres. Le Cameroun et ses voisins de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), hormis la République centrafricaine qui ne fait partie des pays producteurs de pétrole, n'ont toujours pas indiqué à combien s'élèverait leur quotes-parts dans le capital de la future banque. Peut-être vont-ils enfin se prononcer après les travaux de Yaoundé.

Les discussions sur l'AEB ont débuté avec la signature d'un protocole d'accord en mai 2022 à Luanda, en Angola. Un groupe de travail a été mis en place pour élaborer les documents fondateurs de l'institution. Après un processus de sélection rigoureux, la ville d'Abuja, au Nigeria, a été désignée comme siège de la Banque lors de la 45e session du conseil des ministres de l'APPO.

André Noir

INSÉCURITÉ FONCIÈRE

Plus de 31 % du patrimoine foncier de la SIC est sans titres de propriété

La Société immobilière du Cameroun (SIC), bras séculier de l'État pour la promotion des logements sociaux, ne dispose pas de titres fonciers pour 31,25 % de son patrimoine, évalué à 32,4 milliards de Fcfa. Cette lacune rend ces biens vulnérables à d'éventuels litiges de propriété, car ils échappent aux garanties foncières. Ce constat a été dressé lors de l'assemblée générale de la SIC, tenue le 30 octobre dernier à Yaoundé



Reconstituer les titres de propriété de la SIC

Cette part de 31,25 % représente une valeur de 10,8 milliards de Fcfa. Il s'agit de terrains pour lesquels l'entreprise publique « ne dispose d'aucune documentation », selon le communiqué qui a sanctionné l'assemblée générale. Quant aux autres terrains de la SIC, d'une valeur de 22 milliards de Fcfa, ils relèvent du patrimoine de l'État, mais sont mis à disposition de la société pour la mise en œuvre de projets de logements.

Un responsable de la SIC explique que l'absence de titres fonciers peut également signifier que ces documents sont égarés ou introuvables dans les archives de l'entreprise. « Il est alors nécessaire de reconstituer ou d'obtenir ces documents.

Car, sans titres, il est difficile, par exemple, d'hypothéquer des terrains pour obtenir un prêt immobilier. Ces terrains ne peuvent pas non plus constituer un actif dans le cadre d'un projet immobilier », précise-t-il.

Face à cette situation, les membres de l'assemblée

générale de la SIC ont adopté une résolution pour clarifier les choses. La ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtès, présidente de l'AG, a demandé à la direction générale de la SIC de « réaliser une cartographie exacte de ces fonciers (avec ou sans investissements) et d'accélérer la procédure d'obtention des titres fonciers ».

De nombreux logements sociaux construits dans les années 1980 par l'État, notamment à Douala et Yaoundé, sont encore dépourvus de titres fonciers. Bien que la SIC ait lancé une campagne pour régulariser les titres il y a quelques années, plusieurs occupants déplorent l'absence de suivi. Certains ont même dû

entreprendre des démarches personnelles pour obtenir leurs titres fonciers.

Le chiffre d'affaires en chute de 36% en 4 ans. L'assemblée générale des actionnaires de cette entreprise détenue à 92,049% par l'Etat du Cameroun et 7,951% par le privé lui a notamment recommandé de présenter un plan de production effective des logements pour l'exercice 2025.

En 2023, le chiffre d'affaires (CA) de la Société immobilière du Cameroun (SIC) a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 3,243 milliards de Fcfa après 4, 407 milliards de Fcfa en 2020 ; 4 milliards de Fcfa en 2021 et 3, 368 milliards de Fcfa en 2022. En glissement annuel, le CA de cette entreprise essuie un repli de 125,1 millions de Fcfa (-3,2%). Les données sont contenues dans le communiqué final de l'assemblée générale des actionnaires présidée le 30 octobre 2024 par Célestine Ketcha Courtès, ministre de l'Habitat et du développement urbain (Minhdu) par ailleurs président du Conseil d'administration de la SIC. Le document ne donne pas les raisons de la diminution du chiffre d'affaires mais la Commission technique de réhabilitation des établissements publics (CTR) l'a souvent justifiée par « la baisse des services vendus ». Ainsi, l'une des recommandations formulées à l'endroit du bras séculier de l'Etat en matière de logements est justement, « la présentation d'un plan Sic 2025 relatif à la production effective

des logements ». La provision budgétaire y relative est estimée à 18,9 milliards de Fcfa et proviendra des 20,7 milliards de Fcfa représentant le recouvrement du règlement partiel de la cession des créances de l'Etat sur la SIC.

Cette exigence intervient dans un contexte où le Cameroun, selon les chiffres officiels, accuse un déficit de 2,5 millions de logements, 72 ans après la création de la SIC. Selon la CTR, la SIC disposait de 5 334 logements en 2022. Après 04 ans de gestion par le Minhdu sans résultat, elle a repris en 2021, le projet de conception/réalisation de 10 000 logements et leurs équipements socioculturels à Yaoundé et ses environs, confié à la société italienne Pizzarotti pour exécution. Trois ans plus tard, la phase pilote initialement prévue à 1 000 logements puis réduite à 224 unités, peine à être livrée.

Créée en 1952, la SIC est chargée de promouvoir la politique du logement social de l'État, avec pour mission de développer des infrastructures collectives et des services publics dans les zones d'habitat social. En 2023, la SIC a généré un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de Fcfa pour une trésorerie nette de 13 milliards de Fcfa, mais n'a réalisé qu'un bénéfice modeste de 213 millions de Fcfa.

PRODUCTION DE CACAO

Le Nigéria prévoit une hausse de 10 % en 2024/2025

Le Nigéria est le 3ème fournisseur africain de cacao derrière la Côte d'Ivoire et le Ghana. Après plusieurs années de baisse consécutive de sa récolte, l'appareil productif s'attend à une croissance en 2024/2025.



Vers un rebond la filière cacao

Au Nigéria, la production de cacao est attendue, à 320 000 tonnes en 2024/2025. C'est ce que révèlent les projections formulées par AFEX Commodities Exchange (AFEX), la première bourse privée de matières premières du pays, dans un rapport publié le jeudi 31 octobre dernier. Cette prévision, si elle se réalisait, traduirait une augmentation de 10 % par rapport à la campagne précédente et signifierait en outre un rebond pour la filière qui a enchaîné 4 saisons consécutives de baisse de récolte depuis la campagne 2020/2021.

Pour expliquer ces projections optimistes, AFEX met avant des conditions météorologiques favorables dans la région sud-ouest du pays, principale zone de production de cacao couplée à l'entrée en production de nouvelles plantations. « Plusieurs projets de plants de cacao lancés ces dernières années portent désormais leurs fruits, de nombreux arbres arrivant à maturité et élargissant la superficie disponible pour la récolte », peut-on lire dans le rapport.

La bourse privée indique par ailleurs que la hausse des prix de la matière première dans un contexte de déficit mondial a également suscité l'intérêt des producteurs locaux qui ont davantage investi dans la filière pour tirer

parti de ce momentum.

En effet, les cours du cacao ont déjà grimpé de plus de 67 % depuis le début de l'année pour clôturer à 5855 livres sterling (7590 \$) la tonne le 27 octobre dernier sur la Bourse de Londres. En outre, la Banque mondiale indique dans son rapport Commodity Markets Outlook 2024 publié le mardi 29 octobre dernier que les cours de la fève devraient rester à des niveaux élevés jusqu'à la fin de l'année 2024.

« Ces prix élevés ont incité les agriculteurs à investir dans des activités essentielles de pré-récolte, telles que l'élagage des arbres, l'application d'engrais et l'utilisation de pesticides, ce qui a contribué à améliorer les rendements des arbres vieillissants existants », indique l'AFEX.

Plus largement, ces prévisions au Nigéria pourraient contribuer à apaiser un tant soit peu les craintes liées à l'approvisionnement sur le marché mondial, d'autant plus que les prévisions de récolte en Côte d'Ivoire, leader mondial de l'offre, sont également optimistes. Dans des déclarations rapportées le 21 octobre par Bloomberg citant des sources proches du Conseil Café-Cacao (CCC), la nation éburnéenne devrait enregistrer une hausse de 25% de sa récolte à près de 2,2 millions de tonnes en 2024/2025.

Au Nigéria, le cacao est le principal produit agricole d'exportation. Selon les données compilées sur la plateforme Trade map, les expéditions nigérianes de la fève et de ses produits dérivés ont généré près de 759 millions \$ de recettes en 2023.

Placide Onguéné

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Cameroun veut construire des routes moins chères

La préoccupation était au centre d'une réunion hier 4 novembre à Yaoundé, entre le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi et des intervenants de la chaîne.



Proposer des solutions adéquates, devant aboutir à minimiser les coûts de construction

La concertation à laquelle ont pris part des ingénieurs experts, le président de l'Ordre national des ingénieurs et les responsables de bureaux d'études techniques et du Labogénie, avait pour objectif, entre autres, d'identifier les voies d'optimisation des techniques de construction routière, prendre en compte l'usage des matériaux locaux dans la construction ou l'entretien routier et accroître le linéaire en bon état des routes en terre.

Cette réunion intervient alors que le ministère des Travaux publics a lancé il y a plusieurs mois, une réflexion autour du dimensionnement des chaussées, la première du genre, animée par le ministre des Travaux publics, avec pour objectif de proposer des solutions adéquates, devant aboutir à minimiser les coûts de construction ou d'entretien, tout en alliant la durabilité des infrastructures routières existantes.

L'on estime en effet que la structure de chaussée représente près de 25 à 40% du coût des travaux de bitumage d'une route, et peut aller jusqu'à plus de 70% pour certains travaux de réhabilitation routière. La composition des couches de

chaussée et leurs dimensions constituent de ce fait un élément important dans l'optimisation du coût de construction routière. Les problématiques abordées par les acteurs convergent toutes vers un objectif commun, à savoir, prolonger la durée de vie des infrastructures existantes.

DES EXPÉRIENCES MISES À CONTRIBUTION

Le maître d'ouvrage s'est donc attelé à recueillir les propositions de tous les membres qui ont usé de leurs expériences et intelligences. Des idées et propositions qui permettront d'aboutir à l'élaboration d'un catalogue et d'un guide de dimensionnement de la chaussée adaptés au contexte national.

La prochaine rencontre de décision est prévue le 11 novembre prochain. Elle permettra de consolider les contributions techniques. Avant cette autre séance de travail, il est attendu du Labogénie de localiser les matériaux locaux existants par région

Cédric Boyomo

FILIÈRE ORIFÈRE

La difficile montée en puissance des raffineries minières en Afrique

Alors que l'Afrique est riche en minerais stratégiques – or, manganèse, bauxite, nickel, lithium pour n'en nommer que quelques-uns – peu de raffineries minières voient le jour sur le continent. Ces installations, pourtant essentielles pour ajouter de la valeur aux matières premières, demeurent rares, obligeant l'Afrique à exporter la majorité de ses ressources à l'état brut. À qui la faute ?



Raffineries minières en Afrique

Construire des raffineries minières en Afrique requiert des investissements massifs et des infrastructures lourdes. « On parle de centaines de millions de dollars pour monter une raffinerie, sans compter les coûts énergétiques », explique un expert basé en Afrique de l'Ouest. Transformer des minerais comme le cuivre, l'or ou le nickel nécessite une énergie stable et abondante, un défi majeur pour des pays comme la RDC, la Guinée, le Mali ou le Burkina Faso, où l'approvisionnement en électricité reste limité et souvent instable. Certains investisseurs envisagent de construire des centrales à charbon pour pallier ce manque, mais cette solution coûteuse et polluante rebute les institutions financières et inquiète les défenseurs de l'environnement. Celles-ci n'hésitent pas à monter au créneau. « Utiliser du charbon pour transformer les ressources locales est un non-sens écologique », s'indigne un militant de la société civile togolaise.

Ce besoin criant en énergie et en stabilité se fait particulièrement ressentir dans des pays comme la République Démocratique du Congo, où plusieurs projets de raffineries pour le cuivre et le cobalt ont été envisagés, mais peu se concrétisent. Le projet de Katanga Mining pour transformer localement le cuivre a été abandonné, en raison de problèmes de gouvernance et de sécurité. « Freeport-McMoRan s'est également retiré, confronté à l'opacité des pratiques locales et à des défis de sécurisation des installations », confie un consultant à Kinshasa.

Au Burkina Faso, où le potentiel aurifère est considérable, des projets de raffinerie d'or ont également été envisagés, mais les tensions sécuritaires refroidissent les ardeurs des investisseurs. « Investir dans une zone où les attaques sont régulières est un risque considérable », note un expert du secteur. En Guinée, bien que le pays dispose déjà d'une raffinerie d'alumine exploitée par le groupe russe Rusal à Friguia, multiplier ces installations reste un défi. Le projet d'aluminerie de Sangarédi, porté par la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) avec le soutien de Rio Tinto et Alcoa, incarnait l'espoir d'une transformation accrue de la bauxite sur place. Aujourd'hui, la CBG extrait environ 15 millions de tonnes de bauxite par an, mais l'essentiel est exporté à l'état brut. Des projets pour une raffinerie à Kamsar sont en discussion depuis les années 2000, mais leur réalisation a été maintes fois repoussée.

La Guinea Alumina Corporation (GAC) quant à elle, développe un projet de raffinerie de 4 milliards de dollars, avec une capacité annuelle de 1,2 million de tonnes d'alumine d'ici 2026. Mais les conditions de marché, les fluctuations des prix de l'aluminium et les défis internes guinéens – instabilité politique, réformes fiscales fréquentes, et accès limité à l'électricité, dont bénéficie moins de la moitié de la population – compliquent l'engagement des investisseurs. « Transformer la bauxite en alumine demande une énergie soutenue que les infrastructures actuelles ne peuvent pas garantir », souligne un spécialiste basé en Guinée.

Cette problématique illustre un défi plus vaste pour les projets de transformation minière sur le continent. Selon un spécialiste des marchés miniers basé à Londres, développer une raffinerie minière en Afrique nécessite plus que des investissements financiers. « Pour qu'un projet de raffinerie soit durable, il faut un double engagement : d'un côté, les gouvernements doivent garantir un cadre stable et rassurant, et de l'autre, les développeurs doivent mobiliser des investisseurs prêts à s'engager sur le long terme », explique-t-il. Sans cette synergie entre stabilité politique et soutien financier, « ces projets, qui s'étendent sur plusieurs décennies, risquent de s'essouffler », ajoute-t-il.

UN PARI RISQUÉ POUR LES ÉTATS AFRICAINS

Pour l'Afrique de l'Ouest, l'idée de raffiner sur place ses ressources minières est devenue un défi politique autant qu'économique. Les gouvernements doivent choisir entre sécuriser des investissements risqués, stabiliser leurs cadres réglementaires, et répondre aux pressions écologiques. Un équilibre difficile à trouver, qui rend l'avenir des raffineries minières en Afrique incertain. Comme le résume un expert nigérian en politique énergétique : « Sans une volonté politique forte, des infrastructures énergétiques adéquates, une stabilité à long terme, et, surtout, la confiance des investisseurs envers les gouvernements, indispensable pour sécuriser les financements, il est peu probable que l'Afrique de l'Ouest devienne un centre de raffinage minier dans un avenir proche ».

« En l'état actuel, ces projets sont presque des mirages, des rêves de souveraineté industrielle qui peinent à se concrétiser », conclut un observateur du secteur minier.

Bouba Yankréo

COOPERATION

La BAD signe un accord pour renforcer son soutien financier en Afrique

La Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement ont signé un accord d'échange d'expositions (EEA, acronyme en anglais) d'un montant d'un milliard de dollars américains visant à renforcer la position en capital de la Banque africaine de développement et sa capacité à octroyer des prêts durables dans toute l'Afrique.



Octroyer des prêts durables dans toute l'Afrique

L'accord, signé en marge des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington DC, le vendredi 25 octobre, est la troisième transaction d'échange d'expositions dans le cadre de la stratégie d'optimisation du bilan de la Banque africaine de développement.

Ce nouvel accord permettra à la Banque africaine de développement d'optimiser ses ressources en capital en redistribuant les expositions souveraines, réduisant ainsi les risques de concentration du portefeuille et fournissant un tampon de protection contre les migrations de crédit potentielles de ses pays membres. En atténuant la concentration souveraine et en maintenant un profil de risque diversifié, cet échange renforcera la capacité de la Banque africaine de développement à offrir un soutien accru à l'ensemble de ses pays emprunteurs, même dans un contexte de défis mondiaux ayant un impact sur les économies africaines. Cette transaction fait suite à d'autres transactions réalisées avec succès en décembre 2015 avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), ainsi qu'avec la Banque asiatique de développement en 2023. Les transactions initiales ont permis à la Banque de diversifier ses risques de concentration et d'augmenter sa capacité de prêt tout en optimisant son bilan pour améliorer ses ratios prudentiels.

« Cette transaction est une démonstration supplémentaire de la coopération entre les banques multilatérales de développement, comme l'a recommandé le groupe de travail du G20 sur l'architecture financière internationale, et reste alignée sur l'appel du G20 aux institutions de financement du développement afin qu'elles optimisent leurs bilans et en tirent le meilleur parti possible. Nous nous réjouissons de la coopération

continue avec nos pairs dans la réalisation de nos programmes de développement respectifs », a déclaré Hassatou N'Sele, vice-présidente de la Banque africaine de développement chargée des finances et Chief Financial Officer.

En outre, la Banque africaine de développement sera en mesure de maintenir la flexibilité de son capital sans compromettre son profil de risque, tout en soutenant la stratégie décennale de la Banque.

« En tant que banque multilatérale de développement, nous jouons un rôle crucial dans la stabilisation et le soutien des besoins financiers des pays en développement. Cet accord souligne notre engagement à maximiser nos ressources en capital et à collaborer avec nos pairs pour soutenir la croissance sur l'ensemble du continent africain », a déclaré Max Ndiaye, directeur supérieur du Département des syndications, des solutions clients et de l'Africa Investment Forum à la Banque africaine de développement. « Grâce à cet échange, nous restons à la pointe de l'innovation, ce qui nous permet de remplir notre mission avec une position de capital renforcée qui sert efficacement nos pays membres régionaux », a-t-il ajouté.

Les banques multilatérales de développement utilisent les accords d'échanges d'expositions comme un outil de diversification et de gestion du capital pour optimiser leurs bilans en procédant à l'échange synthétique d'un portefeuille d'expositions de prêts avec une exposition à des pays où l'exposition au crédit est moindre ou inexistante.

Cette dernière transaction porte à 6,5 milliards de dollars américains le montant total des accords d'échange d'expositions exécutés par la Banque africaine de développement.

Félix Victor Devalois



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous



SCB IMMO

**Pour ta maison, pas de stress,
l'expert est la solution**

- **Durée de remboursement de 60 à 180 mois**
- **Différé jusqu'à 12 mois**
- **Salaire minimum: 200 000 FCFA**

SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank
- Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliard FCFA
- RCCM. N°89.S.152 - RC/YAO/2020/M/2015 - Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 300 Douala (Cameroun)
- Service des réclamations : 697.639.657; 650.807.916; 650.808.093 / Courriel: service.reclamations@scbcameroun.com

www.scbcameroun.net